



Maisons de ville et de campagne : le discret patrimoine immobilier girondin des comtes de Ségur-Cabanac (1546-1888)

Jean-Pierre Méric

Si les comtes de Ségur-Cabanac n'occupent aujourd'hui qu'une place très discrète dans l'histoire bordelaise d'ancien régime, ce n'est pas leur patrimoine immobilier subsistant qui peut les rappeler à la mémoire indifférente de nos concitoyens. Il existe au moins trois bonnes raisons à cette perte de mémoire. La première est que la famille de Ségur-Cabanac est aujourd'hui éteinte en France. De ce fait, elle est très mal connue, même à Bordeaux, ville sur laquelle elle a pourtant régné de 1704 à 1771 par l'exercice de la charge de lieutenant des maires absents que furent les d'Estrades (Louis et Louis-Godefroy père et fils) et le vicomte de Noë. En outre, le roman familial est mal documenté par des papiers rares et éparés, et la Révolution nous a privés de portraits qui ont certainement existé, compte tenu des responsabilités que les comtes ont exercées au XVIIIe siècle.

La seconde raison n'est pas moins absolue. Parmi les éléments du patrimoine immobilier existant, deux seulement sont connus sous leur nom de Ségur... Encore que, paradoxalement, les deux châteaux médocains viticoles de Saint-Estèphe et de Civrac-en-Médoc ne soient ni l'un ni l'autre d'origine Ségur.

Dernière raison, enfin : sous ce même nom de Ségur se développent de nombreuses branches d'un arbre généalogique foisonnant, y compris des rameaux difficilement rattachables au tronc principal. D'où de nombreuses confusions plus ou moins volontaires. Nous en citerons deux. L'une, anecdotique

mais qui a la vie dure, concerne la fameuse comtesse de Ségur (1779-1874) qui aurait honoré le château de Cabanac de sa visite. Il n'en est rien, évidemment, car elle n'est que la cousine par alliance, au 10e degré, de Henri-Gabriel de Ségur-Cabanac le dernier comte de Cabanac et de sa sœur, la marquise Hermine de Verthamon. Lien de parenté fort éloigné, on en conviendra. L'autre confusion est moins innocente. Quoiqu'il soit très difficile de trouver une parenté probante entre la maison de Ségur de Francs, tenant la seigneurie de Bègles, et les Ségur-Cabanac, les moins informés s'y laissent prendre ; non sans raison semble-t-il, comme nous le dirons en conclusion. D'autres exploitent le malentendu, faisant de Joseph II de Ségur-Cabanac (ou de son fils Joseph-Marie) le célèbre « Prince des vignes », l'ami de Louis XV, propriétaire des trois grands vignobles de Lafite, Latour et Mouton, qui avait néanmoins son cœur à Calon. Ce qui est inexact, bien entendu.

Voici pourquoi il nous a semblé utile d'apporter quelques précisions sur cette famille de Ségur-Cabanac, assez exemplaire de la riche noblesse bordelaise des XVIIe et XVIIIe siècles, objet de passionnantes études universitaires publiées ces vingt dernières années. En fait, chez ces Ségur-Cabanac qui ont laissé si peu de traces dans l'histoire bordelaise, ce sont leurs demeures qu'on connaît le moins mal. Les inventaires, les actes de vente, et les confiscations révolutionnaires sont donc des sources particulièrement riches, sinon complètes, qui permettent de reconstruire une petite partie leur histoire. Trop raisonnables, ils ne sont pas animés par la passion de bâtir. Mais

Généralités des seigneurs de Cabanac			Mariage		Patrimoine	
1	Joachim	Officier pannetier d'Henri de Navarre	1546	Anne Brun	Cabanac (apport)	Vendu 1856 Disparu 1877
5	Henri	Brigadier Lieutenant de maire	1680	Marie de Gillet	-	
6	Joseph Ier	Maréchal de camp Lieutenant de maire	1706	Catherine d'Arrérac	Arsac (apport) Parempuyre (apport)	Vendu 1817 Bien nat.
7	Joseph II	Lieutenant général Lieutenant de maire	1741	Henriette Le Maistre	Hôtel rue du Bac, Paris (apport)	Bien nat.
8	Joseph-Marie	Maréchal de camp	1770	Catherine de Basterot	St-Estèphe (apport) Bordeaux (2 achats 1770 et 1788) Civrac-Bessan (héritage 1806)	Vendu 1806 Biens nat. Vendu 1888
9	Henri-Gabriel	-	-	-	Bordeaux (rachat 1828)	Vendu 1847

Tableau 1. - Les étapes de l'ascension des seigneurs de Cabanac.

on constate que chaque étape de l'ascension familiale dans la société nobiliaire du Bordelais (tabl. 1) est exactement corrélée par l'entrée d'une nouvelle demeure dans le patrimoine, et dans 6 cas sur 9 à l'occasion d'un mariage.

Un patrimoine en trois mariages

Sans remonter à Adalbert, vicomte de Limoges en 876, notons que les aïeux de nos Ségur sont installés au XVe siècle (à la 7e génération connue) dans une nébuleuse de seigneuries, parsemées aux confins des frontières départementales actuelles de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne. Aux mains de Jean de Ségur, captal de Puychagut, et de son épouse Jeanne de Grailly on dénombre :

- Montazeau, Ponchapt, Sainte-Foy et Molières qui sont des apports dotaux de Jeanne de Grailly.

- Pardaillan, Puychagut, Monséjour, ainsi que les terres de l'Entre-Deux-Mers : Saint-Vincent de Pertignas, Rauzan, Preyssac et Moulon, qui forment le patrimoine des Ségur.

Le jeu de la primogéniture explique que presque toutes ces terres et leurs maisons fortes formeront l'héritage de Bérard de Ségur, fils aîné de Jean et de Jeanne de Grailly. Ses descendants donneront naissance aux branches de Montaigne, Montazeau, Montbrun, Pitray, et surtout Ponchapt. Lorsqu'il est question de maison de Ségur dans la « grande histoire », c'est de cette lignée de Ponchapt qu'il s'agit, dont la 14e génération voit l'al-

liance de Henri François à Angélique de Froissy, fille naturelle et légitimée du Régent. Union au prestige un peu douteux, dont la contrepartie sera l'entrée du clan Ségur dans la clientèle des Orléans, notamment en matière de charges militaires de commandement¹.

Le premier mariage : de Ségur à Ségur-Cabanac

Pierre de Ségur, le fils cadet du captal de Puychagut, est l'auteur d'une descendance trop nombreuse pour vivre sur la seule seigneurie de Pardaillan dont il hérite. De plus, ses enfants ayant embrassé le parti de la Réforme, ceux qui ont survécu à la Saint Barthélémy ne doivent compter que sur leur propre mérite pour s'établir dignement, car en fait de fortune, il ne leur reste plus que leur nom. C'est en effet avec Bérard et Joachim, petits-fils de Pierre seigneur de Pardaillan et familiers d'Henri de Navarre, que les Ségur traversent la Garonne au milieu du XVIe siècle, pour Cabanac. Joachim de Ségur épouse Catherine Brun en 1546, et son frère Bérard prend pour femme Anne Brun (tabl. 2).

1. C'est à la 18e génération de cette branche (toujours vivante) que l'on trouve Sophie Rostoptchine, épouse du comte Eugène de Ségur (1789-1869).

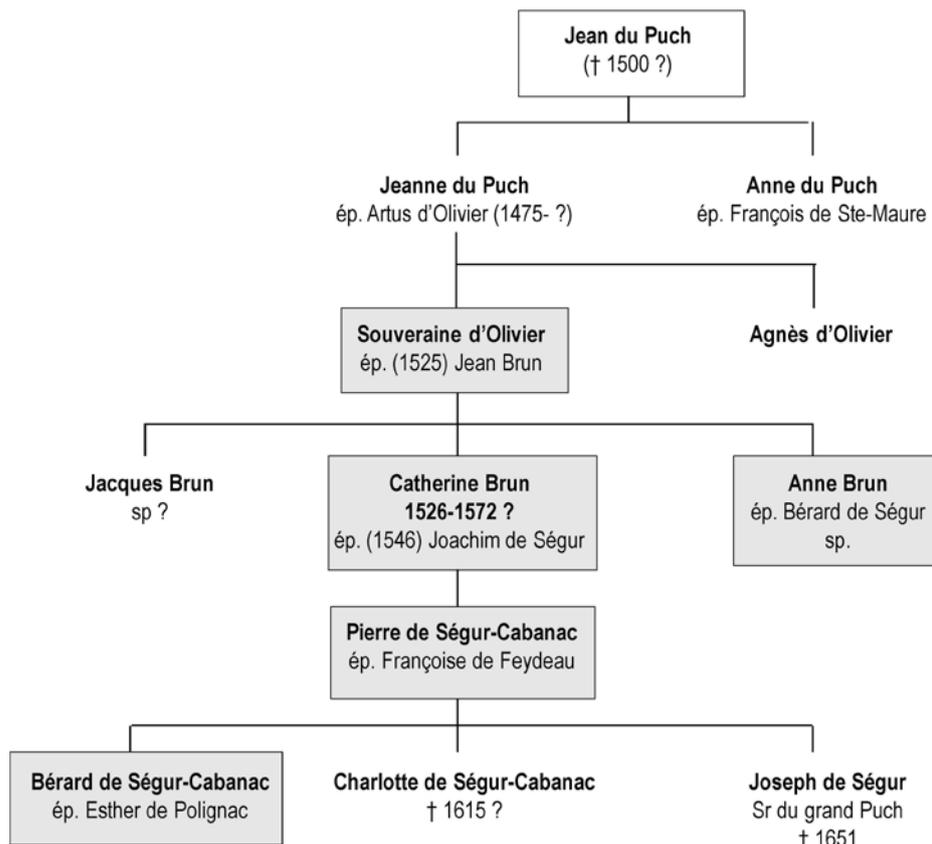


Tableau 2. - La transmission de la seigneurie de Cabanac.

Les deux jeunes femmes sont sœurs, et pour autant que l'on puisse se fier aux généalogies consultées, elles sont des héritières bien dotées. De leur père Jean Brun, dit du Puch, elles recueillent les terres du Grand-Puch (en Entre-Deux-Mers) et de Marcillac (en Limousin). Leur mère est Souveraine (ou Soubirane) d'Olivier, fille d'Artus d'Olivier jurat et sous-maire de Bordeaux (en 1538), seigneur des maisons nobles de Léognan, La Prade et Cabanac, situées en pays de Cernès. Par suite de partages, Joachim reste seul seigneur de Cabanac, et ses terres vont être scindées pour ses petits-fils : Cabanac pour l'aîné, Bérard ; le Grand-Puch pour le cadet, Joseph.

Ce premier mariage marque une première étape de l'ascension des Ségur-Cabanac au sein du second ordre. Curieusement, ils ne profitent pas de l'appel d'air créé par l'accession du roi de Navarre au trône de France. Peut-être ces huguenots convaincus pensent-ils que Paris ne vaut pas une messe, choix qui aura pour conséquence de borner leur destin aux frontières provinciales de la Guyenne. Les mariages protestants et parlementaires des descendants de Joachim (Pierre, Bérard et

Léonor) jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, peuvent le laisser croire. D'ailleurs, la carrière militaire d'Henri de Ségur-Cabanac (1655-1729) n'avance qu'après son abjuration et celle de son épouse, Marie de Gillet, en 1685. Ainsi, pour plus d'un siècle et demi, le château de Cabanac demeure le seul élément de patrimoine immobilier connu pour la famille.

Le mariage d'Arrérac

A partir de 1706, la bonne fortune familiale connaît une accélération décisive. En moins de 70 ans, le centre de gravité patrimonial glisse de la lande du Cernès aux landes et au vignoble médocain. Avec le mariage de Joseph de Ségur-Cabanac et de Catherine d'Arrérac le 21 septembre 1706 (date du contrat) s'ouvre une deuxième étape de l'ascension de la maison de Cabanac, dont témoignent, par exemple, les carrières militaires des comtes. Henri termine la sienne à 50 ans comme brigadier ; son fils Joseph Ier est maréchal de camp à 59 ans ; son petit fils Joseph II est lieutenant général des armées à 56 ans.

L'alliance avec les Arrérac apporte notamment les terres d'Arsac, la co-seigneurie de Parempuyre et celle de Belfort (Saint-Médard-en-Jalles). Le domaine de Parempuyre ne semble pas avoir possédé ni château, ni « maison de maître » digne de ce nom. En tous cas, il n'en est jamais question dans les rares papiers de famille. De tout cet ensemble patrimonial important, le château d'Arsac est donc la seule résidence habitée. Les terres et la seigneurie d'Arsac sont arrivées dans la maison d'Arrérac à la fin du XVI^e siècle, par le mariage d'Antoinette d'Arsac et de Gabriel d'Arrérac. C'est ce même Gabriel qui transmet ce patrimoine à son frère Jean d'Arrérac, grand-père de Catherine (1692-1729), la très jeune épouse de Joseph Ier de Ségur-Cabanac.

Le mariage de Basterot

On ne note aucun accroissement du patrimoine immobilier dans le grand demi-siècle qui suit. Marié à Paris avec Henriette Lemaistre du Marais, et absorbé par ses commandements divers et les affaires de sa ville, Joseph II ne séjourne qu'une petite partie de l'année à Bordeaux et dans ses campagnes de Cabanac et d'Arsac... Jusqu'en 1770. Mais on peut considérer cette année comme celle de l'apogée de la maison de Ségur-Cabanac, prémisses d'une dernière étape en forme d'âge d'or qui, à peine vingt ans plus tard, vient se briser sur les événements révolutionnaires.

La seigneurie dont elle porte le titre étant presque toujours campagnarde, chaque famille noble ne saurait s'y confiner tout au long de l'année. Elle dispose, la plupart du temps, d'une résidence urbaine, surtout lorsque ses activités ou ses charges l'imposent. C'est évidemment le cas des Ségur-Cabanac. La première indication d'adresse que nous avons trouvée date de 1751, et mentionne « rue et paroisse Saint-André » à Bordeaux. Indication doublement confirmée en 1755 par le registre de capitation de cette année, « rue vis à vis de l'hôpital Saint-André », et par l'acte de décès de Joseph Ier de Ségur : « maison près de l'hôpital Saint-André ». Trente ans plus tard, en 1785, paraît chez Pallandre à Bordeaux la *Description historique de Bordeaux, avec l'indication de tous les monuments, chefs d'œuvre de l'art et objets de curiosité que recèle cette ville ; ouvrage indispensable aux voyageurs et très utile aux citoyens*. On y voit énumérés 17 hôtels à ne pas manquer : ceux de l'administration (Fermes, Bourse, Intendance, Gouverneur) et d'autres, particuliers, nommés Leberthon, Daugeard, de Lavie, de Cazaux, du Périer. Parmi ces derniers, nous lisons à la page 129 : « Hôtel de Ségur, rue du Temple. Son entrée, sa belle cour, la distribution des appartements et son jardin ».

En 1755, en effet, juste après la disparition de Joseph Ier de Ségur, la famille de Cabanac s'installe en location, dans un hôtel particulier de la rue du Temple, dont la localisation dans

la ville est plus représentative de sa position sociale. Cet hôtel appartient alors à Marie Piécourt qui vient de perdre son époux Daniel Denis de Lansac, baron de Saint-Savin, le 7 juin 1755. La situation financière dont elle hérite est si compromise que son réalisme de fille de marchand la décide à réduire son train de vie. Elle renvoie des domestiques, vend une partie de son argenterie, liquide carrosse, chevaux de trait et de selle. Elle sacrifie aussi la plupart des tableaux et sa bibliothèque en 1755. Se repliant sur l'appartement du rez-de-chaussée de son hôtel de la rue du Temple, elle donne le premier étage en location (en 1755 ou 1756) à Joseph II de Ségur-Cabanac, le fils du vieil ami de son mari.

Dans une ville comme la capitale de la Guyenne, les Cabanac et les Lansac se connaissent forcément. Conseiller au Parlement de Bordeaux depuis 1722, Daniel Denis de Lansac, baron de Saint-Savin est l'un des quatre enfants du marchand anobli Daniel Denis qui a fait fortune aux Antilles². Plus jeune de 6 ans que Joseph Ier de Ségur, il se marie avec Marie Piécourt en août 1723, à Paris. Son ami le vicomte de Cabanac, signe le contrat comme témoin. Au milieu du siècle, le retour de fortune de Daniel Denis s'est aggravé de la perte de son fils en 1753, Louis-Daniel, conseiller au parlement de Paris. Ce dernier laisse pour héritière une petite fille de quatre ans, Louise-Marie. Daniel Denis meurt le 7 juin 1755, et son ami Joseph de Ségur-Cabanac le suit de près, le 28 juillet.

Privée de son père, puis de son grand-père, Louise-Marie vit à Paris avec sa mère Marie-Louise Berthelot, qui fréquente certainement madame de Ségur-Cabanac, née Lemaistre, dont les parents habitent rue du Bac. Ce sont d'ailleurs ces deux femmes qui préparent, à Paris, la vente de l'hôtel bordelais de la rue du Temple. Car Louise-Marie a été mariée, le 14 novembre 1768, à un officier portant un nom illustre, mais passablement désargenté et desservi par une généalogie incertaine : Marie-Joseph Elzéar vicomte de Broglie, « colonel du régiment d'Aquitaine Infanterie, brigadier des armées du Roy, chevalier de Saint-Louis ». Profitant de la clause contractuelle qui l'autorise à aliéner les biens de sa femme sous réserve du emploi de la somme obtenue, le vicomte de Broglie charge sa belle-mère de négocier avec madame de Ségur-Cabanac la vente de l'hôtel de la rue du Temple. C'est ainsi que, premier sous-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, lieutenant général des armées, lieutenant du maire de Bordeaux, le 23 avril 1770 Joseph II de Ségur-Cabanac acquiert l'hôtel particulier de la rue du Temple où il réside avec sa famille depuis quinze ans.

2. Sur les Denis de Lansac et l'hôtel de la rue du Temple à Bordeaux, voir : Pierre Bistaudeau, « Les Denis de Lansac, du négoce bordelais à la cour de Louis XV », dans *Les Cahiers du Vitrezois*, Revue archéologique, Historique et littéraire des Hauts de Gironde, n° 90, 1997, 33390 Saint-Savin-de-Blaye.

Un mois plus tard, le 23 mai, son fils Joseph-Marie épouse Catherine de Basterot, fille unique héritière d'une longue lignée de parlementaires installée en Médoc depuis le XVII^e siècle, riche de terres, de marais salants, de polders et de vignobles. Dans la foisonnante lignée des Basterot on distingue quatre frères au milieu du XVIII^e siècle : Gabriel-Barthélémy, doyen du chapitre cathédral de Saint-André de Bordeaux, et abbé de Saint-Pierre de l'Isle († 1759) ; Jean-Paul, religieux feuillant, un moment prieur du couvent de Saint-Antoine à Bordeaux († 1765) ; François, subdélégué de l'intendant à Lesparre († 1770) ; Barthélémy enfin, conseiller au parlement. Ce dernier habite rue Saint-Christoly à Bordeaux dans la première moitié du siècle. Ses enfants sont installés à quelques pas de là. Sa fille, Madeleine habite la rue des Treilles après avoir épousé François-Xavier de Filhot : le conseiller y possède une vaste maison que la largeur de la rue sépare du jardin des Denis de Lansac, qui deviendra celui des Ségur-Cabanac. Quant à son fils Gabriel-Barthélémy, reçu conseiller à la Grand-Chambre du parlement à 21 ans en 1738, il achète un hôtel, rue Porte-Dijeaux, où il décède en 1778. Il a épousé Marie Daugeard en 1746, fille d'Henri président au parlement et de Catherine Belrieu de Virazel, dont la mère était Marie-Anne de Mullet de Volusan. Catherine, la jeune mariée de 1770 apporte dans sa corbeille de mariage la grande maison de Saint-Estèphe construite au milieu des vignes du lieu-dit Garramey.

Le temps des héritages

Les cinquante dernières années de l'histoire des Ségur-Cabanac (1790-1848) forment une suite d'événements contradictoires dans lesquels la reconstitution de la fortune familiale – en grande partie grâce au Milliard des émigrés – suit une spoliation presque totale. Hélas, l'élan lignager est brisé (Henri-Gabriel, le fils de Joseph-Marie est célibataire), la récupération du château de Cabanac (dans quel état ?) et de la maison de Saint-Estèphe n'en sont qu'une misérable et provisoire compensation. Ainsi apparaissent dans le patrimoine immobilier familial reconstitué le château de Bessan d'une part, et l'hôtel de Basterot d'autre part. L'un et l'autre étant les derniers témoins de la réussite d'une fructueuse politique matrimoniale devenue vaine avec les temps nouveaux.

La modestie, le faste et l'agrément

A la veille de la Révolution, la famille de Ségur-Cabanac habite plus ou moins régulièrement quatre demeures, à la campagne, et à Bordeaux même. Probablement selon les saisons et les travaux agricoles de l'année. À l'évidence, la résidence principale est en ville, à Bordeaux, ne serait-ce qu'à cause des exigences de la charge de lieutenant de maire.



Fig. 1. - Plan cadastral de Cabanac-et-Villagrains, 1846, A.D.Gir.

Le château de Cabanac

D'après Léo Drouyn, il existait trois sites fortifiés dans la paroisse Saint-Martin de Cabanac : celui des mottes, celui du castéra (dont on ignore la localisation), celui du château qui nous intéresse ici et qui se situe à 500 mètres à l'ouest du bourg. Mais du château proprement dit, il ne reste quasiment rien. Edouard Guillon affirme que c'est Joachim de Ségur « qui habita le nouveau château plus rapproché du bourg que le Castéra qui avait été probablement détruit pendant les guerres anglo-françaises, et il le transmet à ses héritiers³ ». À quoi ressemblait ce « nouveau château », qui remplaçait celui de Jean Brun et de son épouse Souveraine ? Il semble qu'il n'existe pas la moindre vue permettant d'en avoir une idée. Il faudra donc s'en tenir à l'inventaire révolutionnaire du 1er juin 1792 et au plan cadastral de 1846 (fig. 1). On y voit le château, petite construction de 30 sur 20 mètres environ autour d'une cour - et qui comptait 27 portes et fenêtres si l'on en croit la matrice cadastrale - avec bâtiments des communs, vivier, jardin et parc.

Les deux autres châteaux familiaux, le Grand-Puch et Olivier étant de la 2^e moitié du XIV^e siècle, pourquoi ne pas imaginer que Cabanac se présente peut-être comme une gentil-homme aux toits de tuiles, mise au goût du jour, voire reconstruite en partie au XVII^e siècle ? Situation observée par Michel

3. Edouard Guillon, *Les châteaux historiques et vinicoles de la Gironde*, Bordeaux, Coderc 1869, t III.

Figeac : « La grande majorité des châteaux, au XVIIe comme au XVIe siècle, ne sont que des châteaux modernisés par la suppression d'une aile et le repercement des baies. » Ainsi, « dans le château médiéval fermé, cantonné de tours rondes, est faite une brèche », et comme l'explique Jean-Marie Pérouse de Montclos : « il ne reste habituellement qu'un bâtiment en U avec les tours arrières⁴ ». A Cabanac, en entrant dans la cour à l'ouest, nous voyons le long bâtiment des communs sur notre droite ; face à nous, le corps de logis en U où se détache dans le coin ce qui pourrait être une cage d'escalier carrée, en saillie, dans laquelle s'ouvrirait une large porte. Les hautes croisées de l'étage sont peut-être surmontées d'un petit fronton à gable, comme à Olivier.

Que décrit l'inventaire de 1792 ? La visite des commissaires du district de Cadillac est guidée par un nommé Courbin, le régisseur du domaine. L'imprécision de l'officier municipal qui écrit le procès-verbal ne permet guère de se faire une idée précise de l'agencement intérieur⁵. Au rez-de-chaussée, de part et d'autre d'un office et d'une vaste salle à manger fort modestement meublée de trois tables et de 14 chaises de paille, on passe dans une cuisine et ses annexes, souillarde, dépense et fournière : on y voit une longue table et deux bancs de chêne, une grande cheminée équipée d'un tournebroche, une armoire où sont rangés les fusils du comte et du régisseur. Plus loin, voici la chambre du jardinier, celle du régisseur dans laquelle se trouve une armoire avec les paires de draps, les nappes et serviettes, des chandeliers de cuivre, des couteaux. Suit la description de deux chambres de domestiques et d'une longue cave « de trois pièces » prise sur les communs. Toujours au rez-de-chaussée, nous entrons dans une grande salle à quatre croisées d'où part l'escalier « à rampe de fer ouvragée » ; en fait, il s'agit d'un salon sans luxe superflu. Au premier étage, on voit une enfilade de chambres et d'antichambres, dont les affectations ne sont pas précisées.

Nous voici très loin du raffinement des marbres de la rue du Temple, du bon goût fleuri et détendu que nous verrons régnant à Arzac : les fauteuils en cuir, le « vieux tableau de Louis XIV », les lits à colonnes - dits à quenouilles - les tapisseries à personnages ou en siamoise signent l'époque de l'aménagement du manoir. Même si l'ameublement des chambres est plus douillet et mieux traité, nous sommes à coup sûr dans le décor où vécut dans une aisance rustique Henri de Ségur et son épouse Marie de Gillet.

Les comtes vivaient-ils encore à la veille de la Révolution dans un aussi médiocre manoir, « au milieu des bois » ? Cela ne fait pas de doute. Les commissaires révolutionnaires qui visitent le château de Cabanac, estiment tout cela d'un œil exercé et précis ; ils notent que la maison et les bâtiments d'exploitation sont en très bon état. On remarque enfin plus



Fig. 2. - Le château Ségur à Cabanac-et-Villagrains, en « style moderne » (début XXe siècle ?), coll. particulière.

de 20 000 tuiles neuves stockées dans une grange, ainsi que du bois d'œuvre explicitement destiné non seulement à refaire deux pressoirs, mais encore du parquet et d'autres travaux de menuiserie : ce qui prouve, à l'évidence, que Joseph-Marie de Ségur avait prévu de faire refaire au moins la toiture et les planchers du château au moment où éclatent les événements révolutionnaires.

Vendu le 22 fructidor an II, le château est racheté dans des conditions que nous ignorons. Il réintègre le patrimoine familial entre 1829 et 1835 si l'on se fie aux rôles des contributions. La matrice de 1835 recense en effet 27 portes et fenêtres, dont une porte cochère, alors qu'il n'y en avait que 3 en 1829. Après la mort de madame de Verthamon (Hermine de Ségur-Cabanac), c'est un propriétaire de Loupiac, Jean-Antoine Cluzant aîné⁶, qui achète la propriété vendue par Martial-Marie de Verthamon le 24 septembre 1856, chez maître Baysse, notaire de Marmande pour 53 930 francs. Cluzant paie comptant 18 260 francs pour les 98 hectares du Château de Cabanac ; le reste sera réglé fin 1858.

L'achat de Cluzant consiste en « maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, parc à bœuf et autres, granges, jardin, terres labourables, vignes, prés, pâtures, bois taillis, bois de pins, landes et autres natures, le tout en seul tenant... » Suit l'énumération des numéros du cadastre, dans laquelle manque le 114, qui est la parcelle du château : en effet, la mention même « vieux château » qui figurait sur les actes antérieurs a disparu ! Est-ce à dire que le bâtiment où naquit Henry de Ségur en 1664 avait déjà disparu ? De fait, la maison est reconstruite en 1877 par Louis Cluzant, réduite à un chalet « en style moderne » (fig. 2) dont parle l'édition de 1886 de Cocks et Féret :

4. Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Histoire de l'architecture française, de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Mengès, 1989, cité par : Michel Figeac, *La douceur des Lumières, noblesse et art de vivre en Guyenne au XVIIIe siècle*, Bordeaux, Mollat, 2001, p. 66.
5. A.D.Gir. Q 957.
6. Depuis l'arrivée de Jean-Antoine Cluzant à Cabanac, la famille a souvent figuré au conseil municipal, jusqu'à aujourd'hui. Elle a notamment donné des maires à la commune : de 1874 à 1876, de 1944 à 1945, de 1971 à 1977.

Ce domaine [...] est depuis 1856 entre les mains de M. Cluzant, qui a fait reconstruire le vieux manoir en style moderne. [...] Le vignoble très ancien vient d'être entièrement reconstitué en cépages rouges du Médoc parmi lesquels dominent les cabernets [...]. Le château de Cabanac est placé sur une pelouse entourée de grands chênes, à cinq minutes de la gare.

D'une fortune à une autre : l'hôtel de la rue du Temple

À la mort de son père en 1727, Daniel Denis, baron de Saint-Savin, est devenu l'un des plus riches seigneurs de Bordeaux. Il est néanmoins contraint d'abandonner le négoce en 1738, son activité marchande étant devenue incompatible avec sa charge de conseiller au parlement. Il acquiert en 1741 une vieille maison avec jardin sur la paroisse Saint-Christoly, entre la rue du Temple et la rue des Treilles. Il la fait raser, pour édifier un hôtel, dont la construction se déroule de 1742 à 1744, date à laquelle le baron de Saint-Savin s'installe sans doute dans sa maison. Un quart de siècle plus tard, le 23 avril 1770, Joseph II de Ségur acquiert l'hôtel de Saint-Savin :

...conformément et en exécution des conventions qui avaient été réglées et arrêtées depuis le 12 avril de l'année dernière, entre Madame Marie-Louise de Berthelot, veuve de messire Daniel Denis de Lansac, [...] et Madame Jeanne Lemaistre, épouse dudit sieur de Ségur agissant pour lui et en vertu de ses pouvoirs, et ce pour et moyennant le prix et somme de cent mille livres, y compris les glaces, trumeaux, attiques, encoignures, meubles et effets dont la valeur avait été fixée entre les parties à la somme de trois mille livres ⁷.

La somme acquittée par le vicomte de Ségur est considérable. On notera au passage l'évaluation des éléments du décor et du mobilier : malgré leur qualité, les parties ne l'estiment qu'à 3 % du prix global de la vente. Dans l'acte de vente de Maître Perrens, la description du bien acquis par le vicomte de Ségur est assez succincte, mais le décor intérieur y est évoqué pour la seconde fois :

Une grande maison et hôtel à porte cochère avec remise et écurie, cour d'entrée, parterre au derrière et autres appartenances, circonstances et dépendances [...] sis et situé en la présente ville, rue du Temple paroisse Saint-Christophe, et tel qu'il est actuellement occupé à loyer par ledit seigneur de Ségur, y compris toutes les boisures et placards, glaces, encoignures, tables de marbre, trumeaux, attiques, plaques et contrefeux et généralement tous les meubles et effets sans exception ni réserve quelconque qui sont attachés à ladite maison et en dépendent, et desquels l'usage avait été laissé au seigneur de Ségur lorsqu'il prit la maison à loyer.



Fig. 3. - Hôtel de Ségur-Cabanac.
La cour, côté rue du Temple (Photo JPM).

Cet hôtel a été étudié par C. Taillard et P. Bistaudeau ⁸. Le premier l'attribue volontiers à André Nicolas Portier, l'architecte de confiance de Tourny, qui vient de construire l'hôtel Lecomte de La Tresne, et travaille à l'hôtel Leberthon ⁹.

7. A.D.Gir., 3E 17 589. L'acte est passé devant Maître Perrens notaire à Bordeaux, dans l'hôtel même. Joseph-Marie de Ségur écrivait en 1791 que la demeure avait été estimée « le 24 mars 1783 ainsi qu'il paraît page 25 de l'acte de partage et de liquidation de la succession de ma mère à la somme de 112 654 livres ». Rappelons pour mémoire qu'à la même époque, les frères Daugeard, oncles de Catherine de Ségur-Cabanac née de Basterot, l'un et l'autre présidents à la Grand-Chambre du parlement, résident dans des hôtels dont ils ne sont pas propriétaires. Jean-Charles, l'aîné, est locataire de M. Dulyon, rue des Carmélites ; Jacques de Virazel, le plus jeune, vit rue Fondaudège dans un hôtel construit par Jean Laclotte et lui appartenant. Ce n'est qu'en 1783 que Jean-Charles Daugeard achètera l'hôtel de La Tresne, rue Judaïque-en-ville.
8. C. Taillard, *Bordeaux à l'âge classique*, Bordeaux, Mollat, 1997, p.195 et P. Bistaudeau, « Les Denis de Lansac... ».
9. André-Nicolas Portier (1702-1770) : il commence par travailler dans l'atelier de Bonfin à la réalisation de la place Royale (de la Bourse). Sa « marque » est partout à Bordeaux : façade des allées et place Tourny, place Dauphine (Gambetta) et porte Dijeaux, place et porte d'Aquitaine, entre autres. On lui attribue les hôtels de La Tresne (anciennement siège du journal Sud-Ouest) et Leberthon (Crédit municipal de Bordeaux).



Fig. 4. - Hôtel de Ségur-Cabanac. La clôture de la cour et son portail côté intérieur, aujourd'hui rue de Grassi, s'ouvrait autrefois sur la rue du Temple (Photo JPM).

L'homme de l'art conçoit pour Daniel Denis de Lansac une belle demeure entre cour et jardin dont le corps de logis mesure 29 x 15 mètres, et comprend un rez-de-chaussée sur cave, un étage et un comble mansardé. L'entrée principale donnant sur la cour ouvrait sur la rue du Temple (fig. 3). L'acte de vente précise ainsi les mitoyennetés : « Laquelle [maison] confronte en son entier d'un bout vers le couchant à ladite rue du Temple, d'autre bout par derrière vers le levant à la rue des Treilles sur laquelle ladite maison a une issue ; d'un côté vers le midi à la maison et jardin de M. Dupérier, seigneur de Larsan grand sénéchal de Guyenne, et d'autre côté vers le nord aux maisons appartenant à M. Lynch, aux sieurs Condom, Delpech, Bergey, Leclerc et Dutemple qui ont leur façade et entrée sur la rue Porte-Dijeaux et sur celle des Treilles. » Le « parterre » qui se trouvait devant la façade Est avait donc une sortie sur la rue des Treilles : mais le portail d'entrée n'a été remonté là qu'au XIXe siècle lors de la construction de l'actuel immeuble du 22 rue du Temple. On y voit au revers un masque et les attributs de Neptune, dieu à qui les Denis de Lansac devaient leur fortune (fig. 4). En face, de l'autre côté de la rue des Treilles se trouvait la demeure de François-Xavier de Filhot, oncle par alliance de madame de Ségur-Cabanac. La relative petite taille de la parcelle et les ailes en retour limitent à 5 travées relativement étroites la largeur de la façade ; le bandeau qui sépare les deux

niveaux et les agrafes des fenêtres sont les seules décorations de cette façade d'une excessive sobriété. L'unique fantaisie se trouve dans les agrafes des ouvertures différentes au rez-de-chaussée et au premier étage. Plusieurs inventaires permettent de faire un tour du propriétaire : ceux de 1755 et 1764, respectivement après les décès de Daniel Denis, puis de sa femme. Quant au procès-verbal d'adjudication du 21 frimaire an VII, il ne décrit que sommairement « une maison à porte cochère rue du Temple, n° 1, consistant en un vaste corps de logis dont plusieurs pièces sont boisées, deux ailes en retour, deux cuisines, jardin, remise »¹⁰.

A cause du léger biais de la parcelle, Portier décale la symétrie des façades, comme à l'hôtel Lecomte de La Tresne (fig. 5). On entre au rez-de-chaussée par un vestibule à gauche de la cour, où se trouve un grand escalier de pierre à trois volées droites (fig. 6). A la fin du XVIIIe, non comptées les pièces de service, la salle de bains, on y dénombre sept grandes pièces : quatre chambres ou cabinets, et la bibliothèque qui n'est autre

10. A.M.Bx., Documents de la période révolutionnaire : N 9 pour le procès-verbal d'adjudication du 21 frimaire an VII, et I 52 pour l'inventaire du 16 thermidor an VI.

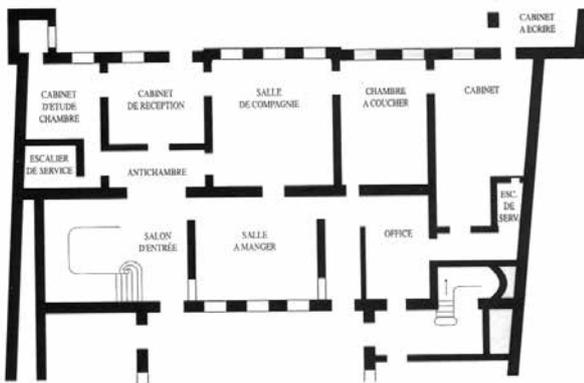


Fig. 5. - Hôtel de Ségur-Cabanac.
Plan du rez-de-chaussée
(dans P. Bistaudeau, *Les Denis de Lansac...*).



Fig. 6. - Hôtel de Ségur-Cabanac.
Le grand escalier
(photo JPM).

que le cabinet de travail de Monsieur de Lansac. C'est une pièce avec de discrètes boiseries probablement peintes en bleu, intégrant les étagères. Mais les deux plus beaux endroits de la maison sont les « pièces boisées » auxquelles l'acte de vente de 1770 et le procès-verbal d'adjudication révolutionnaire font allusion. Donnant sur la cour par trois fenêtres, voici la salle à manger, ornée de deux belles petites fontaines de marbre à coquille. Légèrement désaxé par rapport à la salle à manger, le salon de compagnie a vue sur le jardin. Les inventaires divers parlent des panneaux et moulures d'acajou, des consoles en bois doré et des deux encoignures. Le plus remarquable est le jeu des grandes glaces, détaillé dans inventaire du 16 thermidor an VI : deux d'entre elles, encastrées dans les panneaux, se répondent face à face, la troisième ornant la cheminée.

Dans le grand salon boisé en acajou, deux grandes tables en consoles en bois doré avec leur dessus en marbre rouge, deux encoignures en consoles en bois doré avec leur dessus en marbre rouge, deux encoignures bois de rose en placage à deux portes ; trois rideaux taffetas cramoisi et deux tringles en fer et leur cordon. Huit fauteuils couverts en vieille étoffe de soie, trois ditto couverts en points de tapisserie, deux ditto en cabriolet d'une étoffe moucheté usé ; deux fauteuils, une chaise, un canapé couvert en velours d'Utrecht cramoisi [...]. Une glace en trois pièces dont la première a 42 pouces de large sur 50 pouces de haut, ayant une tache dans le milieu, la deuxième de 42 de large sur 29 de haut, la troisième cintrée avec sa bordure de bois doré ; une ditto en face, en trois pièces : la première de 42 pouces sur 50 de haut, la deuxième cassée de 37 pouces sur 29 de haut, la troisième cintrée cassée dans un coin avec sa bordure de bois doré ; une ditto sur la cheminée en trois pièces : la première de 44 pouces de haut sur 42 de large, la deuxième de 30 pouces de haut sur 42 de large, la troisième cintrée avec sa bordure de bois dorée. Un lustre en cristal, bobèches en cuivre doré ¹¹.

P. Bistaudeau précise que « le rez-de-chaussée est jusqu'à maintenant resté presque en l'état », à l'exception de quelques modifications mineures de cloisons. Il en attribue le décor au sculpteur Nicolas Riot. Cet artiste qui a travaillé à l'Hôtel de la Marine place Tourny, apparaît comme un familier de madame de Lansac qui le couche sur son testament ¹².

Le premier étage est aussi vaste, puisqu'on y trouve, à la Révolution, deux antichambres, un salon, une autre cuisine, et cinq chambres, dont une possède encore une grande bibliothèque. En 1755, les pièces, dit P. Bistaudeau, sont décorées de tapisseries d'Aubusson ou tendues de damas, et les rideaux sont

11. A.M.Bx., I 52, inventaire du 16 thermidor an VI.

12. P. Bistaudeau, « Les Denis de Lansac... », p. 56.



Fig. 7. - Hôtel de Ségur-Cabanac. La façade Est sur « le parterre » (photo JPM).



Fig. 8. - Hôtel de Ségur-Cabanac. Détail du fronton de la façade Est (photo JPM).

en taffetas, tout cela dans des tons de vert dominant. Les glaces qui sont encore en place en 1798 laissent supposer la beauté de la décoration ; l'inventaire décrit trois petits miroirs, deux à cadre doré, le troisième sans doute « de Venise » de 0,80 m sur 1 m environ. Surtout, on ne compte pas moins de huit trumeaux de cheminée de dimensions respectables ; à l'exception du plus petit qui se trouve dans la première antichambre de l'étage, tous les autres mesurent de 1 à 1,30 m de largeur sur 1,40 à 2,30 m de hauteur.

Le témoignage le plus direct et le plus précis sur la maison du lieutenant de maire reste ce que nous pouvons voir encore aujourd'hui. Notamment l'harmonieuse façade donnant sur le jardin, avec son fronton triangulaire décoré de tritons, de

dauphins et de monstres marins, allégories de la fortune des Denis de Lansac (fig. 7). Si la sobriété du décor de refends est bien de Portier, dans les agrafes et les mascarons des fenêtres Christian Taillard voit « la main de Vernet qui travailla parfois avec Portier à cette époque, qui pourrait être aussi l'auteur du décor sculpté du tympan du fronton triangulaire »¹³ du côté jardin (fig. 8). Le parterre n'est pas bien grand ; il devait être habillé de charmille taillée, et décoré d'orangers en caisse, puisque l'inventaire les mentionne, ainsi que les échelles à tailler les charmilles.

13. C. Taillard, *Bordeaux à l'âge classique*, p. 198.

Le bourdieu de Bujac ou le souci du jardin

Né en 1739, Jacques Jacob Bujac est issu d'une famille de marchands protestants de Castelmoron-sur-Lot (dans l'arrondissement de Marmande). Ce jeune homme entreprenant se marie à Nîmes, puis s'installe paroisse Saint-Rémi à Bordeaux, plus exactement aux Chartrons, où il développe l'affaire familiale. En 1782, il fait partie des 14 actionnaires de la société montée par la banque parisienne Lavabre, Doener et Cie, pour la vente des contrats de rente de l'emprunt de 1782¹⁴. L'aventure tourne court : fin août 1783, Bujac doit suspendre ses paiements pour plus de deux millions de livres. La faillite est déclarée. Notre négociant-banquier doit liquider ses immeubles, au nombre desquels un bourdieu acheté en 1781 dont le chantier de la maison s'est arrêté au gros œuvre. La propriété se trouve dans la paroisse Sainte-Eulalie, très exactement dans un triangle limité aujourd'hui par les rues de Pessac, des Treuils et de Ségur.

Le vicomte de Cabanac se montre intéressé par cette propriété pour laquelle il fait une offre au syndic des créanciers. Plusieurs annonces dans le journal de Guyenne étant demeurées sans surenchère, le syndic conclut la transaction avec Joseph-Marie de Ségur pour ce bourdieu enclos dans les limites dont nous venons de parler. L'acte de vente est daté du 19 mai 1788 :

Un bourdieu ou bien de campagne appelé Mignon, situé dans le plantier du grand Saint-Genès, paroisse Sainte-Eulalie, comprenant une grande maison commencée à bâtir à neuf pour le logement du maître, n'ayant que les murs et la charpente achevée, pas un lambris, la toiture n'étant que provisionnelle, et les planchers faits de débris de navire ne pouvant servir qu'à soutenir des parquets ou un carrelage, pas une porte ni croisée, mais seulement les ouvertures, point de perron ni d'escalier. [...] Au dessous de laditte maison sont les chais, cuvier et chambre du paysan, bâtiment séparé et à peu de distance de laditte maison, sans porte d'entrée, ayant servi jusqu'à présent de serre à l'orangerie, parterre, labyrinthe, avenue en charmille, bosquet, et autres plantations d'agrément, jardin, terre actuellement semée en haricots, et vignes, le tout en un tenant, de la contenance en total de dix sept journaux [5,6 ha environ] ayant deux entrées principales, l'une sur le chemin de Pessac, et l'autre dans une ruelle qui conduit dudit chemin à Saint-Genès¹⁵.

Si la description du bien est caractéristique de ces propriétés suburbaines viticoles mêlant l'utile à l'agréable, on voit que Bujac n'avait rien négligé du point de vue de l'agrément des séjours qu'il y envisageait avec sa famille. En homme prévoyant et sûr de sa bonne fortune, il a notamment planté avant de construire, ayant même acheté cinq statues de



Fig. 9. - Plan cadastral de Bordeaux de 1855 (Atlas historique). Le bourdieu de Bujac, circonscrit au triangle formé par les actuelles rues de Pessac (au nord-ouest), des Treuils (au nord-est), de Ségur (au sud). Le cercle rouge entoure la maison parfois appelée « château Ségur ».

marbre qui lui ont coûté 1 000 livres. Ornement obligé des jardins aristocratiques et bourgeois, les 40 orangers en caisses et en pots « tant grands que petits », sont estimés à 1 920 livres, soit presque deux fois le prix des sculptures ! Les divers effets mobiliers, vaisseaux vinaires, croisées prêtes à poser, statues, matériaux de construction stockés là, le « petit cabriolet pour les enfants monté sur quatre roues », - Bujac a deux garçons âgés de 11 et 10 ans au moment de la vente - sont évalués 6 000 livres. Avec le fonds et l'immeuble dont le comte a offert 34 000 livres, la vente est arrêtée au total de 40 000 livres.

Restait à achever cette maison commencée à bâtir depuis trois ans ; le contrat le prévoyait expressément : « Sera tenu ledit sieur de Ségur d'exécuter et entretenir le devis passé entre le sieur Bujac et le sieur Béraut architecte, des ouvrages en maçonnerie, menuiserie, ferrures, plâtrage, vitrage, plan-

14. « Tentations du négoce bordelais de céder à l'agiotage... » P. Butel, *Les négociants bordelais, l'Europe et les Îles au XVIIIe siècle*, Paris, Aubier, 1992.

15. A.D.Gir., 3E 24 290, Maître Collignan, notaire à Bordeaux. Autre indication dans A.D.Gir., Q 1659.

chéage, et autres nécessaires pour rendre la maison habitable». Il devait en coûter 19 066 livres de plus à Joseph-Marie, comme en témoigne le devis du 4 février 1788 annexé à l'acte de vente. Les travaux se terminèrent probablement dans les semaines précédant le grand bouleversement : la famille de Ségur n'eut que le temps de jouir brièvement du bosquet et des charmilles. La maison aux plâtres à peine secs fut habitée jusque vers 1791, époque à laquelle elle figure dans l'estimation des biens à partager entre les frères de Ségur. Elle subit ensuite le sort commun aux autres biens des comtes de Cabanac, devenus « nationaux ».

Il ne reste rien aujourd'hui de cette bâtisse, appelée « château Ségur » sur un plan des installations ferroviaires de la gare de Ségur, visiblement dessiné d'après le cadastre bordelais de 1855 (fig. 9)¹⁶. On y voit une longue allée rectiligne, probablement « l'avenue en charmille » joignant les deux entrées dont parle le contrat de vente, « l'une sur le chemin de Pessac, et l'autre dans une ruelle qui conduit dudit chemin à Saint-Genès ». La maison proprement dite est un quadrilatère presque carré dont les deux façades nord-ouest et sud-est sont marquées par un avant corps légèrement décroché. Qui est le « sieur Béraut architecte » dont Joseph-Marie s'engage à achever le plan ? Dans son ouvrage sur les frères Laclotte, Ph. Maffre évoque cette famille connue de maîtres architectes et de maçons active à Bordeaux dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Mais nous ne pouvons pas savoir qui, du père Nicolas reçu à la maîtrise en 1762, ou de ses deux fils aînés Jean-Baptiste ou Arnaud, ont travaillé pour Jacob Bujac¹⁷. Abandonnées en 1855, les installations ferroviaires disparaissent en 1863 au profit d'un réaménagement de tout l'îlot de l'ancien bourgeois des Ségur-Cabanac. Ni la grande allée, ni la maison ne résistent alors au bousculement du parcellaire, faisant disparaître toute trace de la famille de Ségur, à l'exception de la « ruelle » qui subsiste et porte leur nom depuis.

Les apports conjugaux

Faut-il résister à la tentation de citer notre inévitable Baurein pour annoncer ce qui va suivre ? Nous sommes donc dans le dernier quart du XVIII^e siècle, apogée de la fortune de la Guyenne et de ses élites, nobles ou non : « Quoique cette partie du Médoc ne soit pas extrêmement peuplée, il y existe néanmoins un grand nombre de maisons de campagne, plus ou moins considérables, et qui y ont été construites par différents propriétaires. La faveur qu'ont eue ci-devant les vins du Médoc, a fait qu'on s'est hâté d'acquérir des possessions dans cette contrée, et qu'on a cherché à s'y procurer des habitations »¹⁸.



Fig. 10. - Le château d'Arsac (au début du XX^e siècle ?).
Coll. particulière.

Arsac

Le bâtiment que nous voyons aujourd'hui à Arsac est un château du XIX^e siècle, comme beaucoup de propriétaires bourgeois en rêvent sous le Second Empire (fig. 10). Nous ne connaissons pas l'architecte de cette sorte d'interprétation de Moulinsart, la fantaisie en moins. Celle dont fait preuve, par exemple, Charles Burguet au château Palmer de Cantenac, ou à celui du baron de Pichon-Longueville à Pauillac. Dans cette bâtisse sans imagination, on retrouverait plutôt le style de Théodore Duphot au château Comtesse de Lalande, l'élégance en moins toutefois. Est-ce Henri Bouluguet, éphémère propriétaire du domaine de 1862 à 1864, qui confie la reconstruction complète de la demeure à son fils architecte, Pierre Augustin Gustave Bouluguet (Bordeaux 1830-Bordeaux 1892)¹⁹ ? Issu de la promotion 1852 de l'École des Beaux-Arts de Paris, (il y étudie en même temps que Charles Marionneau) Gustave Bouluguet, 4 fois médaillé en 2^e classe, est élève de François Joseph Uchard. On connaît de lui des immeubles particuliers à Bordeaux et le château des Iris à Lormont (1865) aux proportions pataudes.

16. Sandrine Lavaud (coord.), *Atlas historique des villes de France, Bordeaux*, t. I. Bordeaux, Ausonius, 2009.

17. Jean-Baptiste, reçu à la maîtrise en 1776, épouse Marie Laclotte, fille d'Etienne en 1780 ; Arnaud est connu comme appareilleur ; Etienne, le plus jeune n'est reçu qu'en 1786, après la construction de la maison de Bujac. Ph. Maffre, *Construire Bordeaux au XVIII^e siècle ; Les frères Laclotte, architectes en société (1756-1793)*, Bordeaux, Société archéologique de Bordeaux, 2013.

18. Abbé Baurein, *Variétés bordelaises*, Bordeaux, Féret, 1876 ; t. I, p. 331.

19. David de Penanru, Roux et Delaire, *Les architectes de l'école des Beaux-Arts 1793-1907*. Librairie de la construction moderne, Paris, 1907. Voir aussi Jean-Pierre Méric, *Le château d'Arsac de 1706 à nos jours*, Bordeaux, Féret 2000, p. 90-95.

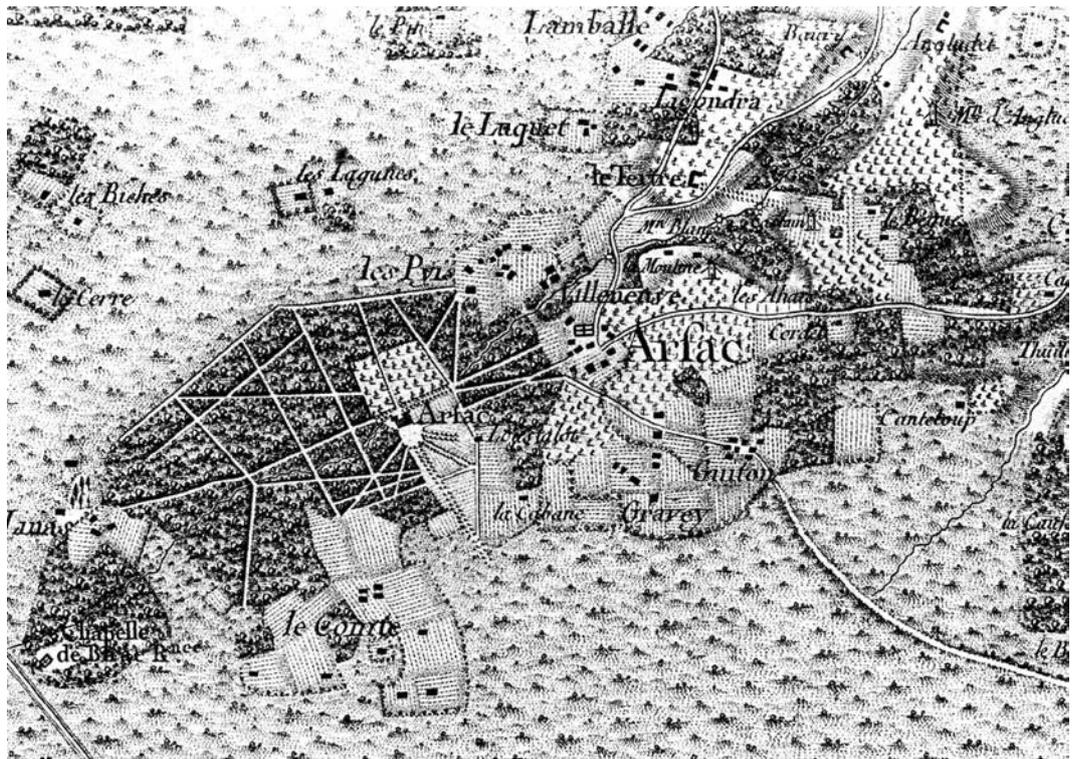


Fig. 11. - Le château d'Arsac sur la carte de Belleyme, fin XVIIIe siècle, A.D.Gir.

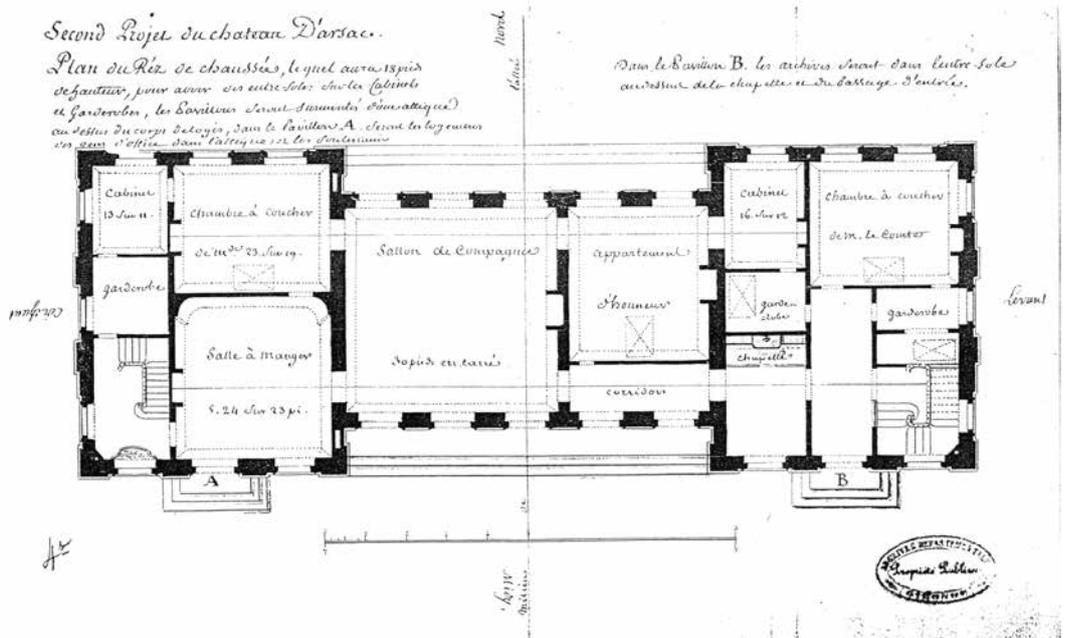


Fig. 12. - Le château d'Arsac, second projet de R-François Bonfin, A.D.Gir., (2Z 632-633-634).

A la fin du XVIII^e siècle, la carte de Belleyme montre un paysage de lande rase partout autour du château d'Arsac, une grande pièce de vigne au nord, et un bois (fig. 11). Les comtes, enfants et petits enfants d'Henri de Ségur-Cabanac, ne semblent pas particulièrement animés par la passion de bâtir. Or, vers le milieu du XVIII^e siècle, la demeure d'Henri d'Arrérac doit avoir besoin d'une sérieuse rénovation, qui la rende plus digne de la position acquise par les enfants de feu madame de Ségur-Cabanac : « Le château, de par sa fonction sociale, est architecture de domination, or il est évident qu'un même édifice ne peut convenir à un simple gentilhomme ou à un duc, à un petit hobereau ou à un grand parlementaire »²⁰. D'autant qu'il y a aussi urgence, car le bâti donne des signes visibles de fatigue. Sur l'un des plans dressés par François Bonfin, l'architecte écrit en effet : « Les murs étant de mauvaise construction et en partie lézardés, tant dans le corps de logis que dans l'aile des cuisines et offices, l'on n'a pu se déterminer dans le projet à faire des chambres hautes »²¹. En 1767 Joseph II décide donc de faire reconstruire le château d'Arsac. Cette résolution coïncide avec sa promotion au grade de lieutenant général des armées, le 4 juin 1767. Ainsi, deux ans avant l'achat de l'hôtel de Saint-Savin, on peut penser que cette décision du lieutenant de maire marque sa volonté d'affirmer le degré de considération auquel sa famille est désormais parvenue.

A qui doit-il s'adresser ? Lieutenant du maire de Bordeaux, Joseph de Ségur a sous la main l'homme de l'art, Richard-François Bonfin. D'origine versaillaise, Bonfin est un très jeune homme à son arrivée à Bordeaux dans l'équipe de Gabriel pour participer aux travaux de la Place Royale. Il est nommé ingénieur de la ville à 21 ans en 1751. Quand le lieutenant de maire fait appel à lui, son œuvre est encore à venir : il a pour l'instant à son actif la maison des Dames de la Foi (1758, devenue Hôtel de la Marine), et des travaux pour le maréchal de Richelieu à l'hôtel du Gouvernement. Il est néanmoins fort occupé : relevés pour le lotissement de l'îlot des Carmélites, plan de la maison de force de Sainte-Eulalie, chantier pour les jurats à l'hôtel de ville, plan du couvent des Capucins, à quoi s'ajoutent les travaux de Fronsac pour le duc de Richelieu. N'osant pas refuser au lieutenant de maire qu'il tient apparemment en grande estime, Bonfin se met au travail. Malgré l'activité de ses commis, il tarde à produire le travail demandé et Joseph de Ségur s'impatiente. Le 2 avril enfin, Bonfin, envoie deux projets accompagnés d'une lettre, le tout probablement adressée à l'homme de confiance du comte :

Pour vous prouver qu'aussi tôt que je l'ai pu je me suis occupé du plan du château de M. le comte de Ségur, j'ai l'honneur de vous envoyer les deux différentes idées que j'en ai faites. [...] Je vous prie de présenter ces plans à M. le comte, je n'ai pas osé les lui adresser directement. Vous m'alarmez sur l'idée désavantageuse qu'il prend sur mon compte, et

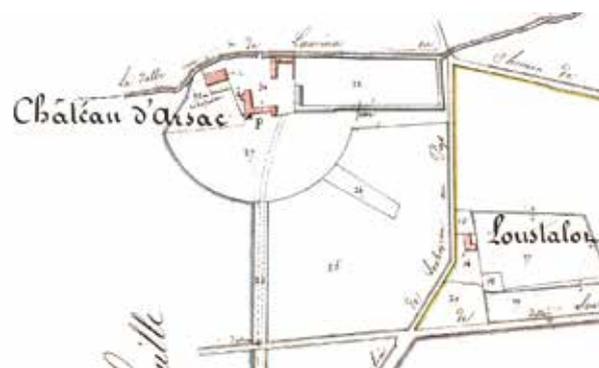


Fig. 13. - Le château d'Arsac : plan cadastral de 1827, A.D.Gir.,
(légendes des numéros :
24, avenue ; 25, terre ; 26, acacias ; 27, pré ;
28, jardin ; 29, maison ; 30, château ; 31, verger).

je suis pénétré d'un chagrin le plus vif, et il n'y a personne dans le monde de qui je chérisse davantage la protection ; je lui dois tout par devoirs, mais je crois lui devoir encore bien plus par l'attachement respectueux que j'ai toujours eu pour lui. [...] Je vous fais, Monsieur, mes sincères remerciements de ce que vous voulez bien être mon ange tutélaire auprès de M. le comte »²².

De toutes les résidences des Ségur-Cabanac, Arsac est la seule pour laquelle nous avons trace de projets de reconstruction : aventure non aboutie racontée par Stéphane Debrest-Gilis dans sa thèse sur Richard-François Bonfin²³, car aucun de ces projets n'a été mené à bien. Stéphane Debrest-Gilis écrit : « En 1768, [le château d'Arsac] se compose d'un corps de logis rectangulaire prolongé par une aile en retour d'équerre sur la cour. Du côté de la terrasse, deux pavillons asymétriques forment un décrochement important ». Des projets de l'architecte, il reste aujourd'hui aux Archives Départementales de la Gironde, outre la lettre de Bonfin citée plus haut, une élévation et les deux premiers plans annoncés. On remarquera sur le plan du second projet (fig. 12) un axe tracé par Bonfin qu'il nomme « ligne du milieu de l'allée ». Avait-on prévu par la suite d'aménager un parc ? « Le grand axe de composition

20. Michel Figeac, *La douceur des Lumières, noblesse et art de vivre en Guyenne au XVIII^e siècle*, p. 68.

21. A.D.Gir., II Z 634.

22. A.D.Gir., II Z 632. Outre la lettre de Bonfin, la cote renferme les plans de ces deux projets. L'élévation se trouve à la cote II Z 633, et le plan des agrandissements finalement retenus à la cote II Z 634.

23. Stéphane Debrest-Gilis, *Richard-François Bonfin (1730-1814), regards sur un demi-siècle d'architecture bordelaise*. Exemplaire déposé aux archives municipales de Bordeaux.



Fig. 14. - La maison de Gabriel-Barthélémy de Basterot à Garramey, plan cadastral de Saint-Estèphe, 1825, A.D.Gir..

du château et des jardins trace un long chemin au milieu des vignes : la grande allée d'accès. Les axes secondaires déterminent également et la découpe du jardin et celle des pièces de culture », écrit J.-Pierre Bériac à propos des châteaux de Malle et de Suduiraut²⁴. Un coup d'œil sur le plan cadastral de 1827 (fig. 13) permet de deviner une tentative d'aménagement du paysage, déjà lisible sur la carte de Belleyme : le bois est percé d'allées à la manière d'un parc, et la grande prairie en demi-lune devant le château donne naissance à cinq allées dont certaines sont plantées d'arbres d'alignement. Ces plantations devaient tenir à cœur aux occupants du château, car dans les documents de succession de Joseph II de Ségur figure un recensement des arbres du domaine, où les 4 132 arbres d'alignement sont comptés à part.

Malgré le clin d'œil des billards coloriés en vert - pour flatter la passion de Joseph de Ségur ? - le comte ne donne pas suite à ces projets. Non conformes à ses souhaits ? Trop dispendieux ? Il renonce à ses velléités de reconstruction et se contente de travaux, dont nous n'avons plus que le plan. Bonfin propose simplement d'améliorer un peu le vieux château. Il élargit les deux pavillons de l'Ouest, et de l'Est où se trouvaient les appartements du comte et de la comtesse en les réaménageant. Il modifie l'enclousonnement dans l'aile des domestiques, crée enfin une chapelle au nord permettant de clore la cour, par un mur à l'Est, par une grille au Nord. C'est donc cette demeure, ainsi modifiée, qui figure encore sur le plan cadastral ancien de la commune.

Des trois résidences campagnardes des comtes, Arsac est sans doute la plus joliment meublée, quoiqu'avec assez peu d'ostentation. Madame de Genlis expliquait en 1813 cette relative simplicité d'un siècle qu'on imagine généralement plutôt fastueux : « La magnificence égoïste ou de pure ostentation paraissait être de mauvais goût ; par exemple, tous les grands seigneurs et les princes du sang étaient de la plus modeste simplicité dans l'ameublement de leurs châteaux et

de leurs maisons de plaisance »²⁵. L'inventaire de la visite domiciliaire du 3 nivôse an II (23 décembre 1793) ouvre pour nous les portes des salons, des antichambres et des alcôves²⁶. On est loin du luxe de l'hôtel bordelais de la rue du Temple. Si l'on trouve quelques beaux meubles d'acajou aux garnitures de cuivre, secrétaire, commode, bureau, les rideaux des lits et des fenêtres, les courtepointes ne sont que des indiennes ou des cotonilles à carreaux, assez rarement de la soie. Ni les chaises de paille, ni les meubles de bois peint ne sont rares, pas même dans les trois plus belles pièces que sont l'appartement de la comtesse, celui du comte, et le salon de compagnie.

A la faveur d'un partage successoral après la mort de Joseph II de Ségur, le domaine et le château deviennent la propriété d'Henri-Gabriel de Ségur, le chevalier d'Arsac, en 1791. Sa fille Catherine en hérite, à sa mort en janvier 1811. Le 13 mars 1817, Joseph-Jean Esnou de Saint-Céran, propriétaire demeurant à Paris, achète pour 20 000 francs le domaine de Catherine-Louise de Ségur-Cabanac et de son mari Thomas Bournac.

Saint-Estèphe

Au milieu du XVIII^e siècle, le vignoble de Saint-Estèphe du conseiller Gabriel Barthélémy de Basterot a une certaine notoriété, quoique sa localisation exacte dans la paroisse ne soit pas précisée. À la mort de son père en 1778, Catherine de Basterot hérite en propre du domaine et de la maison. L'inventaire de septembre/octobre 1793²⁷ énumère les pièces réservées aux domestiques, les petits lits d'enfants et le berceau, et autres détails d'ameublement qui ne laissent pas de doute sur les séjours de Joseph-Marie et de sa nombreuse famille : c'est là que se déroule *l'Impromptu de Saint-Estèphe*, saynète chantée donnée par les trois filles aînées de la famille pour la fête de leur mère Catherine, en novembre 1787²⁸. Le document révolutionnaire décrit trois pièces de service (cuisine, dépense et office), quatorze « chambres »²⁹, le salon à manger, le salon de compagnie et le cabinet de travail du comte.

24. Jean-Pierre Bériac, « ... Avec l'usage d'un beau jardin », dans *Maisons de campagne en Bordelais (XVII^e-XIX^e siècles)*, Bordeaux, Arts & Arts éditions et Cercam, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 1994.

25. Madame de Genlis, *De l'esprit des étiquettes*, Paris, Mercure de France, 1996.

26. A.D.Gir., Q 937.

27. *Ibidem*.

28. Jean-Pierre Méric, « L'Impromptu de Saint-Estèphe ou l'éducation des jeunes filles », dans *Revue française d'histoire du livre*, n° 132, 2011, Société des Bibliophiles de Guyenne, p. 251.

29. Certaines « chambres », celles des domestiques en particulier, ne sont probablement que des bouts de couloir, de grands placards, ou des galetas de dessous d'escalier, pompeusement baptisées ainsi parce que les commissaires révolutionnaires y trouvent des lits.

L'ameublement y est bien plus ordinaire qu'à Arsac : le pin et le sapin règnent dans le salon à manger, et nombre de buffets peints, de petits cabinets trouvés ici et là en sont également faits. Le meuble des cinq chambres pour les domestiques (mais il y sept lits au total) dont celle de la gouvernante et du maître d'hôtel, celui des trois chambres dites « des filles » ou « des demoiselles » est d'une banalité qui peut étonner, chez des nobles aussi fortunés. Avec dix fauteuils, une bergère, sept chaises, une petite table en noyer et un bureau d'acajou, le salon de compagnie a meilleure allure. En effet, dans son étude sur les inventaires campagnards, D. Thomas explique que « la chambre de maître était avec le salon de compagnie la pièce qui contenait les meubles les plus importants et les plus coûteux »³⁰. La chambre de madame est meublée d'un lit brodé de damas cramoisi, d'un lit écarlate richement brodé de franges jaunes avec ses rideaux, d'un bureau en bois fruitier, d'une table à toilette en noyer, d'une commode en noyer, d'une table parquetée, de six chaises et quatre fauteuils. Un lit de maître en satin, avec sa garniture de velours cramoisi, huit fauteuils de tapisserie, six chaises, une petite table en bois de noyer, une table de nuit et son vase, une commode en cerisier, une petite encoignure avec un pot et une jatte en faïence, forment l'ameublement de la « chambre du fond du haut », celle de monsieur le comte.

On a un peu de peine à imaginer comment se distribuent les nombreuses pièces décrites par l'inventaire de 1793, même en admettant l'existence au XVIII^e siècle des deux petites ailes d'environ 5 x 15 mètres qui encadrent la cour à l'Est, comme on le voit sur le plan cadastral de 1825, au lieu-dit Garramey (fig. 14). Le moment est donc venu de se poser quelques questions. En quoi la partie centrale du château actuel est-elle héritière de la maison où se joue l'Impromptu ? Et d'ailleurs, qui est à l'origine de sa construction : Barthélémy de Basterot, ou son fils Gabriel Barthélémy ? L'allure de cette bâtisse de 24 x 15 mètres environ n'est pas sans évoquer le premier projet de Bonfin pour Arsac, qui aurait été raccourci à 7 travées au lieu de 11. Malheureusement, ressenti ne vaut pas preuve, d'autant que des transformations importantes sont intervenues au XIX^e siècle.

Dans son testament de 1806 précédant de quelques jours son décès, madame de Ségur-Cabanac fait de ses enfants (Gabrielle-Henriette, Henri-Gabriel, Thérèse-Antoinette de Bellot, Charlotte-Hermine de Verthamon, Henriette-Eugénie) les héritiers du domaine de Basterot, et de leur père Joseph-Marie un usufruitier. Cependant, lors de la liquidation de la succession de leur mère, les enfants Ségur se mettent d'accord sur la vente de la maison et du domaine de Saint-Estèphe. Le nouveau propriétaire est un Irlandais du nom de Bernard Phélan ; ce Bordelais d'adoption qui loge sur le Pavé des Chartrons, possède déjà des vignes à Garramey depuis le 13

Fig. 15. - Gustave de Galard, « château de Ségur & Garramey appartenant à M. Phélan », *Album vignicole* (Bordeaux, 1835).



thermidor an XII (1er août 1804), voisines de la propriété Ségur-Cabanac. La vente est signée le 30 juin 1810, chez Maître Darrioux à Bordeaux : « Maison de maître et des cultivateurs, chai, cuvier, écurie et autres bâtiments accessoires, cour, usine (?) jardin, prairies, vignes et autres natures de fonds ». Sont compris dans la vente, les outils et le bétail de l'exploitation, « tous les meubles meublants, effets mobiliers et objets dépendant dudit domaine, sans autre réserve ni exception que les vins qui sont dans les chais avec la futaille qui les loge »³¹. La vente est conclue au prix de 100 000 francs. L'acte de vente se termine ainsi : « Les parties ont signé avec ledit notaire [...] même ledit seigneur de Ségur père, quoique étant dans un état de cécité ».

Après son acquisition Phélan procède exactement comme tous les acheteurs de châteaux aujourd'hui : il investit ! En 1835-1837, il fait reconstruire le château en y intégrant les bâtiments d'exploitation. Gustave de Galard dessine le nouveau château dans son *Album vignicole* paru en 1835 (fig. 15). Or, nous savons par des courriers du régisseur que le chantier ne s'achève qu'en 1837. Galard aurait-il dessiné d'après les élévations de l'architecte, et quel architecte ? La correspondance de Franck Phélan fait plusieurs allusions à Théodore Henri Duphot. Ce dernier mène en effet des travaux de réaménagement intérieur en 1843-1845, après la mort de Bernard Phélan, puis de nouveau à partir de 1859. Cette fois il s'agit de quelques reprises du gros œuvre, de couverture, de charpente, de planchers et de plafonds, d'escalier et de perron. De sorte que le château d'aujourd'hui doit probablement davantage à Duphot qu'à l'architecte qui a travaillé vingt-cinq ans plus tôt.

Bessan et Hôtel de Basterot

Le domaine de Saint-Estèphe une fois vendu, les Ségur-Cabanac s'installent à Bessan, dans la commune de Civrac-Médoc, autre résidence ancestrale. Cette propriété et son château sont une partie du patrimoine médocain des Mullet de Volusan.

30. Danielle Thomas, « Les inventaires campagnards », dans *Maisons de campagne en Bordelais (XVII^e-XIX^e siècles)*.

31. A.D.Gir., 3E 26656.

Catherine Belrieu de Virazel en hérite après une rocambolesque affaire de filiation et de succession de sa mère Marie Anne de Mullet, tranchée en 1714 après 10 ans de procès³². Mariée en 1715 au président au parlement Henri Daugeard, Catherine de Belrieu est la grand-mère de Catherine de Basterot, épouse de Joseph-Marie de Ségur-Cabanac. Quoique décédée en 1767, sa succession ne sera définitivement liquidée que 38 ans plus tard, les différentes lois sur l'émigration et la confiscation des biens nobles ayant entre temps passablement compliqué la situation. Un jugement arbitral de septembre 1803 rendu à la demande de ses cousines de Basterot et Daugeard, contraint en effet Louis-Henri d'Augeard à liquider enfin la succession de Catherine de Belrieu, leur grand-mère. Le domaine de Bessan est alors l'objet d'un premier partage début 1806³³, alors que Catherine de Basterot est morte quelques semaines plus tôt. Dans les mois qui suivent, par suite de ventes et donations diverses intervenues à la mort de son épouse, Joseph-Marie de Ségur possède en pleine propriété les 3/5èmes du domaine de Bessan, tandis qu'il est usufruitier des 2/5èmes restants appartenant par indivis à ses cinq enfants vivants. Enfin, après la mort de Joseph-Marie à Bessan le 16 décembre 1812, la totalité du domaine de Bessan se retrouvera dans les mains de son fils Henri-Gabriel, en décembre 1814³⁴.

Le château de Bessan est à environ 1 km au sud-est du bourg de Civrac-Médoc. Par son plan en U autour d'une cour et ses dimensions générales, la demeure présente des analogies avec Cabanac, jusqu'au nombre des portes et fenêtres (29 sur la matrice cadastrale de 1831), les quatre tours en plus. Mais nous avons plus de chance car il en existe plusieurs vues photographiques du début du XXe siècle. Il est néanmoins pratiquement impossible d'y déchiffrer quelque caractère architectural significatif. Peut-être s'agit-il d'une construction du XVe siècle ? Quoique percée de meurtrières, la muraille de la petite tour ouest (en cours de restauration) n'est pas très épaisse et d'une faible valeur défensive. Le corps de logis du nord-est avec son pavillon central fait penser à un aménagement du XVIIe siècle : par Denis de Mullet (fig. 16) ? La seule information chronologique dont nous disposons est la date de construction d'une chapelle par Henri Daugeard en 1732, mais nous ne savons pas où elle se situait. Au milieu du XIXe siècle, un porche à clocheton est construit pour abriter le perron au fond de la cour.

Victime de la déconfiture de la fortune des Verthamon (derniers héritiers des Ségur-Cabanac), le château est acheté par Bernard Mortier, négociant en vins (en 1888), puis par Pierre Wertheimer, propriétaire des cosmétiques Bourjois, en 1920. Juste après la guerre, divisée en plusieurs lots, la propriété (terres et bâtiments divers) est vendue en 1947³⁵.

Fig. 16. - Château de Bessan, vu du nord-est au début du XXe siècle (coll. particulière).



Lorsque Catherine de Basterot épouse Joseph-Marie de Ségur en 1770, ses parents habitent un hôtel à quelques dizaines de mètres de la rue du Temple, rue Porte-Dijeaux. Son père, Gabriel-Barthélémy de Basterot, s'installe là, à une date que nous ignorons. La façade donnant sur le jardin laisse penser à une construction déjà existante. En revanche, la façade actuelle de l'immeuble sur la rue n'évoque en rien les années d'ancien régime. La demeure est vendue comme bien national le 2 nivôse an IV (23 décembre 1795). Elle est achetée par Benjamin Luis Nunes, négociant juif portugais. Suite à des difficultés familiales, Jacob Nunes, le père, l'acquiert pour son compte au cours d'une vente aux enchères. Après son décès survenu le 6 avril 1820, ses héritiers vendent l'hôtel le 9 février 1828, pour la somme de 45 000 francs, au négociant Isaac-Théodore Delvaile. Deux jours plus tard, par un contrat daté du 11 février 1828 reçu par maître Ferrère notaire à Bordeaux, le comte Henri-Gabriel de Ségur-Cabanac rachète l'hôtel de Basterot pour 56 000 francs. Cette belle demeure entre cour et jardin, est ainsi décrite en 1847 dans le contrat de vente à Joseph Boulan :

*Hôtel situé à Bordeaux rue Porte-Dijeaux n°16 (précédemment n° 7) connu sous le nom d'hôtel Ségur, autrefois hôtel de Basterot, ensemble jardin qui est au derrière [...], une cour avec porte cochère sur la rue Porte-Dijeaux, un corps principal de logis au fond de la cour et deux ailes venant aboutir en façade à la rue Porte-Dijeaux le tout élevé sur cave de deux étages, avec grenier au dessus [...], le jardin qui est au derrière ainsi qu'un autre corps de logis au couchant de ce jardin, et un petit pavillon couvert d'ardoises, au fond du même jardin au midi*³⁶.

32. Jean-Pierre Méric, *Bessan-Ségur en Médoc, un vignoble de parlementaires bordelais (XVe-XXe siècles)*, Pauillac, Société Archéologique et Historique du Médoc, 2014.

33. Acte de partage du 11 février 1806, maître Matthieu notaire à Bordeaux, AD33 3 E 24125.

34. Acte de partage sous seing privé du 6 décembre 1814, déposé le 31 décembre 1844 chez Maître Delvaile, notaire à Bordeaux. A.D.Gir., 3E 30143.

35. Jean-Pierre Méric, « De l'Ombrière au Chanel n°5... »

36. A.D.Gir., maître Loste, notaire à Bordeaux, 30 janvier 1847, 3 E 30271.



Fig. 17. - La façade sur cour de l'hôtel de Basterot, rue Porte-Dijéaux, état actuel (photo JPM).

Dix neuf ans plus tard, alors qu'il vient de faire construire l'immeuble mitoyen qui fait le coin de la rue Castillon, le comte Henri-Gabriel se défait de l'hôtel de Basterot. Par contrat du 30 janvier 1847³⁷, il le cède à l'avoué Boulan pour 117 000 francs. 60 000 francs sont payés le jour de la vente, les 57 000 restants doivent être acquittés dans les trois ans. Une partie du jardin a été vendue le même jour au banquier François Samazeuilh père, dont l'hôtel est voisin, au 14 de la rue Porte-Dijéaux.

A l'exception d'infimes détails architecturaux de la façade sur la cour (guirlandes et frontons des fenêtres du premier étage) il est très difficile de reconnaître l'hôtel de Basterot dans cet immeuble très retouché, pour ne pas dire « haussmannisé », probablement dans la seconde moitié du XIXe siècle. Exhaussé d'un niveau (?), pourvu d'un portail monumental et d'un perron sans grâce, la vieille société bordelaise de négoce et d'armement Maurel & Prom en a fait son siège pendant de longues années (fig. 17). On remarquera au revers du mur de la rue, de part et d'autre du portail, deux petits kiosques à l'air « Restauration », avec leur frise de grecque en guise de bandeau. Sont-ils une trace de mise au goût du jour de la maison par les Nunes ou par Henri-Gabriel de Ségur-Cabanac ?

Avec la chaîne rompue des générations, voici achevé notre itinéraire girondin au fil des demeures où vécurent les générations successives des Ségur-Cabanac... De l'évocation mélancolique des moutons paissant sur le site du modeste château de Cabanac, au regret romantique des pierres disjointes et du marbre effacé du tombeau du cimetière de Civrac-Médoc où reposent Henri-Gabriel et son père Joseph-Marie. L'oubli d'aujourd'hui est à la mesure de ce que fut la gloire de leur maison à la veille de la Révolution, distinguée par deux fleurons dont nous n'avons pas parlé. Le premier, parce qu'il est parisien. Le mariage avec Jeanne-Henriette Lemaître du Marais fait entrer dans le patrimoine familial le grand hôtel particulier (actuellement au n° 97) de la rue du Bac. Cette grande demeure est construite en 1722 pour Pierre Henry Lemaître, beau-père de Joseph II, par François Debias-Aubry. Son décor intérieur date en partie de cette époque. Au moment de la Révolution, il appartient toujours à Joseph II de Ségur-Cabanac, veuf depuis 1780. Germaine de Staël en sera l'une des locataires de 1786 à 1798. Le second, parce qu'il n'est fait que de rangs de vignes, et donc hors de notre propos initial : c'est le « quart Latour » à Pauillac, dont Joseph-Marie hérite en 1785 au gré d'un lointain cousinage avec des descendantes Ségur de Francs. Nous avons vu qu'avant la confiscation, des travaux de rénovation étaient prévus au château de Cabanac : on mesure par là quelle était la solidité de l'attachement à ses origines d'une lignée noble provinciale parvenue alors au comble de sa fortune.

37. Voir note précédente.